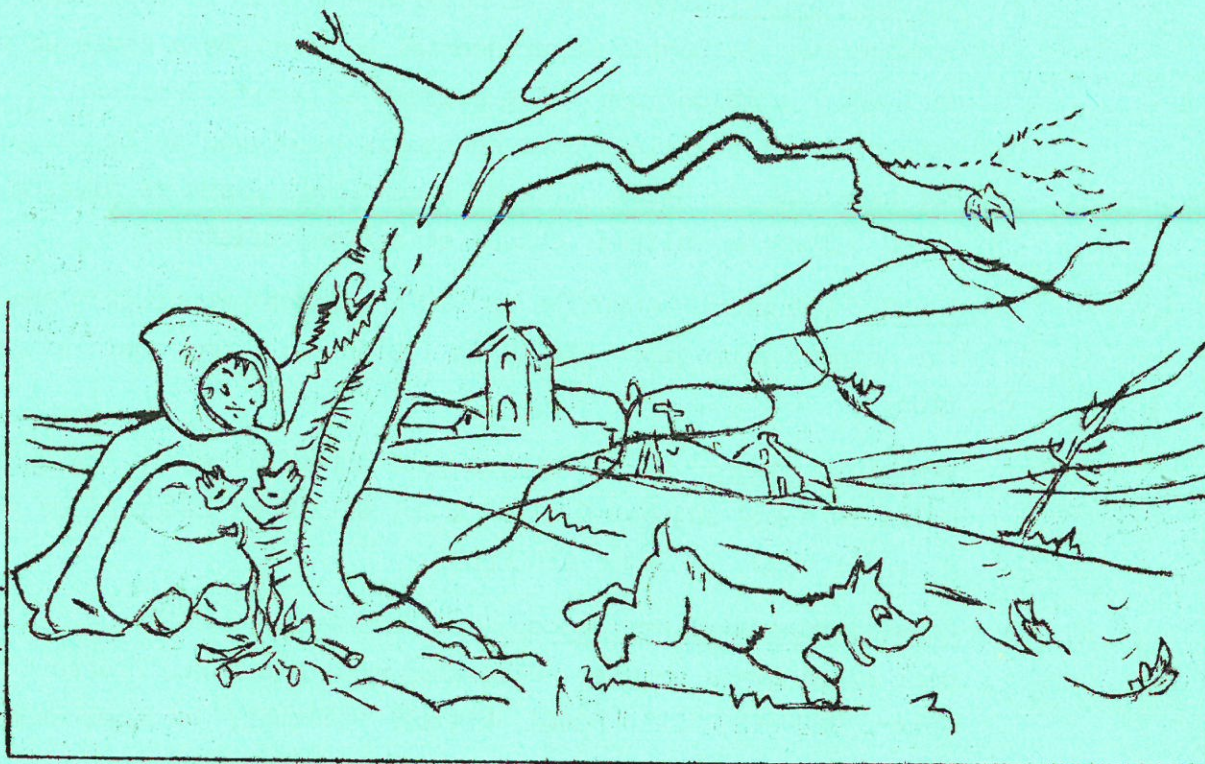


ENTRÉE-NOUVELLES.

THIAVILLE SUR MEURTHE NOV 89 N°263



**** EN DIRECT DU CONSEIL ****

Le Conseil était réuni le 3 Novembre 1989 (excusée: Mme CALVIAC). Il a examiné les points suivants:

- 1.- Budget supplémentaire: Les élus votent le budget supplémentaire qui s'établit ainsi:

<u>fonctionnement:</u>	dépenses	105 825	recettes	353 911,97
<u>investissement:</u>	dépenses	1 065 412	recettes	1 087 118,40
		<u>1 171 237</u>		<u>1 441 030,37</u>

excédent de clôture: 269 793,37 F

Il vote également les budgets annexes.

Sont prévus les travaux suivants: renfort du réseau d'eau:

1 005 405 F, paiement de l'aménagement de la salle du Secrétariat de Mairie: 36 807 F, travaux divers en forêt: 23 000 F.

- 2.- Village fleuri: Classé 1er du département pour la troisième année consécutive, le Comité Départemental du Tourisme a remis un chèque de 1 600 F à la commune. Il a proposé au Comité Régional la candidature de notre village pour concourir au niveau de la Lorraine. Par ailleurs, le Maire offre à la commune 4 pieds de pivoine et 1 100 bulbes de tulipes, crocus et autres variétés.

- 3.- T.U.C.: Une prime mensuelle de 200 Francs est accordée à compter du 1er octobre à un jeune stagiaire T.U.C. qui donne toute satisfaction.

- 4.- Vente des coupes: Le 10 Octobre 1989 à Lunéville, le lot de la parcelle 10 a été adjugé 56 000 F à Mr. VIRION et celui de la parcelle 31 a été vendu 23 000 F à GERBOIS.

- 5.- Conseil Municipal des Jeunes: Une commission spécifique est créée pour examiner ce dossier. Elle comprend: Messieurs Pierre CATHERINE, Gérard GEORGES, Alain PAVOZ, Vittoré PETTOVEL, Mesdames Françoise CALVIAC et Jacqueline MATH.

- 6.- Halte garderie école: divers contacts sont pris avec des partenaires possibles pour faire avancer ce dossier. Une réunion de la commission spéciale sera prochainement programmée.

- 7.- Ordures ménagères: Lors de la dernière réunion du Syndicat à CIREY-sur-Vezouze, la Société ESPAC a proposé de fournir des conteneurs de diverses tailles en remplacement des poubelles particulières.

.../...



L'important surcoût qui serait facturé aux habitants sans réels avantages par rapport à la situation actuelle conduit les élus à ne pas réserver une suite favorable à cette proposition.

Un large débat s'instaure ensuite sur l'opportunité de deux ramassages par semaine d'une part, de la fourniture de sacs plastiques d'autre part. A suivre...

8.- Voie expresse: Le 17 Octobre en Mairie de THIAVILLE/Meurthe, étaient réunis les représentants de la D.D.E. des Vosges, auteurs du projet, les Maires et Adjointes de LACHAPELLE et THIAVILLE et la Commission Environnement - Qualité de la Vie.

Le passage est prévu 150 mètres environ derrière le lotissement de Bellevue, au-dessus du cimetière contre le bois, puis franchit en aérien la route allant à Fagnoux.

Il s'agit du même tracé que celui qui avait déjà été présenté aux élus le 12 décembre 1986, pour lequel nous avons souhaité des modifications et des garanties contre les nuisances.

Trois années se sont écoulées, le Ministère a choisi ce tracé, lequel nous a été présenté sans qu'aucune des modifications et garanties demandées ne soient prises en compte!

Devant cette situation, le Conseil unanime refuse en totalité le tracé proposé.

9.- Divers: Le Maire fait le point sur l'affaire BOMBARDE, l'entrevue avec les parents de quelques adolescents, il donne connaissance de la nouvelle composition du Comité du Foyer Rural que lui a adressée la Présidente. Le Conseil repousse quelques demandes de subventions, et décide de ne plus organiser la quête annuelle en faveur des Aînés.

La séance est levée à 23 h 45.

** LA VIE DU VILLAGE **

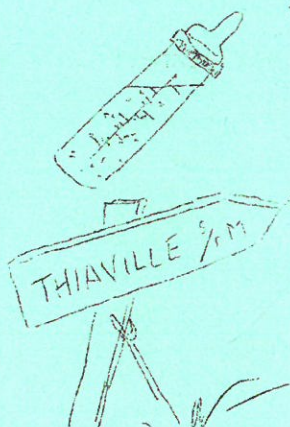
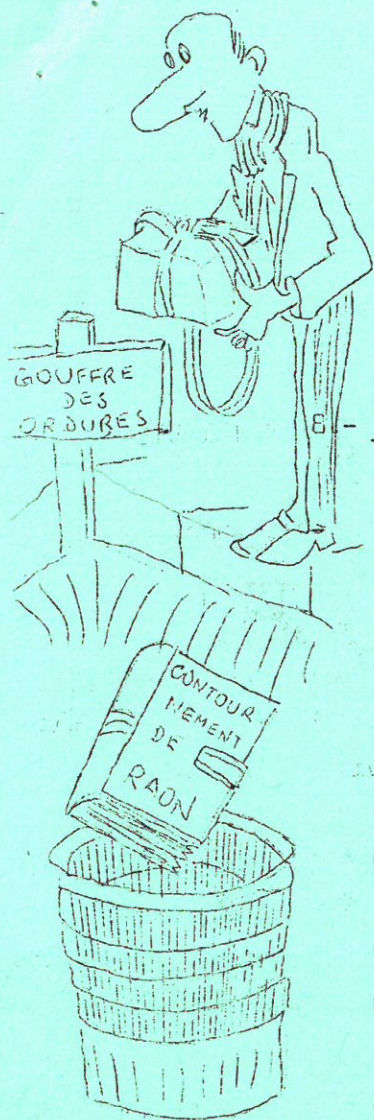
* Naissance: Nous venons d'apprendre la naissance, le 31 Juillet à Saint-Dié, de Joffrey LECOMTE, dont les parents sont domiciliés 1, rue de Bellevue à THIAVILLE/Meurthe.

Nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations aux parents.

* Nouveaux habitants: Mademoiselle Nadège POIREL habite depuis le 2 Novembre 2, rue Pierre Pierron.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous.

.../...

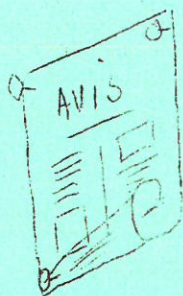




* Décès: Le 2 Novembre 1989 est décédée à Baccarat Madame Veuve Aline KEYSER. Elle avait 88 ans et habitait 6, rue Pierre Pierron à THIAVILLE/Meurthe.

A ses enfants et à toute sa famille dans la peine, nous présentons nos plus sincères condoléances.

**** PROCHAINES MANIFESTATIONS ****



◇ 06 Décembre:	Char de Saint-Nicolas	A.F. Thiaville-Lachapelle
◇ 10 Décembre:	Loto	F.R. Lachapelle
◇ 17 Décembre:	Noël des enfants	F.R. Lachapelle
◇ 23 Décembre:	Noël des enfants	A.F. Thiaville-Lachapelle

**** SAPEURS - POMPIERS ****

Les Sapeurs-Pompiers étaient réunis le 5 Novembre 1989, à l'initiative du Chef de Corps, en présence du Maire, pour constituer le Conseil d'Administration prévu par la réglementation en vigueur.

Ont été élus: Messieurs Bernard GEORGES, Dominique GEORGE et Jean COUTY.

Le Chef de Corps, Bernard PIERRAT, est Président de droit du Conseil d'Administration, qui est compétent pour toute question relative au règlement du service du Corps.

Le Conseil d'Administration ne remplace pas l'Amicale des Sapeurs-Pompiers dont la vocation est toute autre.

Par ailleurs, un arrêté municipal sera pris pour régler le service des Sapeurs-Pompiers.

M . J .

**** PROVERBES DE NOVEMBRE ****

EN PATOIS

TRADUCTION

1.- En nôvempe, s'i tounne
' a nouvalle est bonne.

En novembre, s'il tonne
La nouvelle (année) est bonne.

2.- A la Toussaint
Le froid revin.

A la Toussaint
Le froid revient.

3.- E lè saint Mètïn
Lo compte de chèquïn

A la Saint Martin
Le compte de chacun

4.- Pèssè lè Saint Kyeument
N'seume pu d'freument

Passé la Saint Clément
Ne sème plus de froment

.../...

5.- Noche de Saint André
Mnèce de cent joûs deurer

Neige de Saint André
Menace de cent jours durer.

F . G .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1.- FOYER RURAL: L'Assemblée Générale du Foyer Rural a eu lieu dimanche 24 Septembre dernier à l'Annexe, en présence d'une trentaine de personnes dont Mr. JACQUEL, Maire, Mr. BIETRY, Président d'Honneur du Foyer Rural et Agnès PIART, représentant l'A.D.E.P.P.B.

Ont été réélus au Conseil d'Administration: Messieurs Dominique DIVOUX, Patrick DIVOUX, Gilles PICARD, Mesdames Thérèse DEMANGE, Marie-Claire PICARD et Mademoiselle Valérie HYPOLITE.

Melle Evelyne LAZAROWICZ et Mr. Jean-Marie BERRARD, qui se présentaient, ont été élus pour deux ans, portant ainsi à 17 le nombre des administrateurs.

Le Bureau formé le même jour se compose de Michèle DIVOUX, Présidente, Christophe COSSIN, Vice-Président, Roland CUNY, Secrétaire, Christine BERRARD, Secrétaire-Adjointe, Evelyne LAZAROWICZ, Trésorière, et Véronique PICARD, Trésorière-Adjointe.

Le Foyer Rural tient à remercier bien sincèrement les jeunes couples qui ont fait preuve de générosité à l'occasion de leur mariage: Mr. et Mme Dominique COSSIN, Mr. et Mme Benoit HIRTZ, Mr. et Mme Christophe NARCOT et Mr. et Mme Arnaud BENOIT. Un don de 100 F. a également été reçu. Merci au généreux donateur qui a préféré garder l'anonymat.

M . D .

2.- SAPEURS - POMPIERS: Lors de l'Assemblée Générale du 5 Novembre 1989, sous la présidence de Monsieur le Maire, les Sapeurs-Pompiers (une personne excusée) ont procédé à l'élection du Conseil d'Administration afin de répondre aux exigences du Service Départemental.

Les Sapeurs Dominique GEORGE, Bernard GEORGES et Jean COUTY ont été élus au 1er tour et le Chef de Corps est Président de plein droit.

A l'issue de la réunion, le Conseil d'Administration, en accord avec Mr. le Maire, a décidé de recruter deux Sapeurs-Pompiers pour prendre fonction début 1990.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire en Mairie. Conditions requises: avoir plus de 16 ans et moins de 40 ans, une sélection sera faite en fonction de divers critères.

B . P .

.../...

A l'occasion de cette même réunion, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a procédé à la réélection du Bureau comme suit:

Président: Dominique GEORGE

Secrétaire-Trésorier: Marc CUNY

D . G .

*
*
* Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/M Directeur: JACQUEL M.
*

LE FOYER RURAL NOUS COMMUNIQUE SES ACTIVITES.

Activités des sections, responsables, horaires, salles:

Football: Thierry GEORGES, entraînements mardi et vendredi à 17 h, stade.

Guitare: Gilles PICARD, samedi de 14 h à 16 h, Annexe

Gymnastique féminine: Michelle IZARD, mardi de 18 h à 19 h, grande salle.

Danse folk enfants: Véronique PICARD, mercredi de 16 h 30 à 17 h, pour les moins de 6 ans, de 17 h à 18 h pour les autres, grande salle.

Atelier pour Tous: Danièle HYPOLITE et Michèle DIVOUX, mardi de 14 h à 16 h, Annexe.

Tennis de table: Bernard et Christophe COSSIN, mardi de 20 h à 22 h, mercredi de 16 h à 20 h, samedi de 15 h à 19 h, préau de l'école.

Activités du Secteur Meurthe:

Sorties découvertes:

Jeudi 14 Décembre: sortie courses à Nancy avec marché de Noël.

Mardi 16 Janvier: sortie à définir.

Jeudi 8 Mars: sortie à définir.

Dimanche 1er Avril: sortie familiale avec les enfants au Zoo de Haye.

Mercredi 14 Mars: concert pour la jeunesse à Nancy.

Spectacle pour enfants: Il regrouperait les enfants des divers Foyers et pourrait avoir lieu le dimanche 25 février 1990 à MONCEL.

Sorties ski:

en nocturne: samedi 23 Décembre, reportée au 6 Janvier en cas d'absence de neige.

.../...

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE LOCALE.

THIAVILLE IL Y A 200 ANS.

LA REDACTION DU CAHIER DE DOLEANCES. (suite)

vient de leurs En Etre faite au prône de la messe de paroisse par monsieur Le vicaire Le 15 mars present et par La Lecture et publication et affiche pareillement faites Lememe jour a Lissue de la ditte messe de paroisse au devant de la ditte porte principal de L Eglise nous ont déclaré qu ils aloit Dabord s'occuper a la redaction de leur cahyer de Doleances plaintes et remontrances et En Effet y ayant vaqué, ils nous ont represente Le dit Cahier qui a ete signé par ceux des Dits habitans qui savent signer et par nous, après Lavoir Coté par premier et dernier page et paraphé ne varietur, au bas Dicelles...

de suittes les habitans apres avoir murement Délibéré sur Le choix des Deputés qu'ils sont tenus de nommer en conformité de l'ordonnance desdittes Lettres du Roy et Reglement y annexée Les voix ayant été par nous recueillies, En la maniere accoutumée, La pluralité des suffrages s'est réunies en faveur des Sieurs Jean Claude Paradis syndic et Joseph colin laboureur qui ont accepté La ditte Commissions et promis de S'en acquitter fidèlement...

Laditte nomination des deputés ainsi faite, Les dits habitans ont, en notre présence, remis aux dits Sieurs paradis et Colin Leurs deputés Le cahier afin de Le porter a l'assemblée qui se tiendra le 23 du present devant monsieur Vignon et leurs ont donné tous pouvoirs requis et necessaires à Leffet de les représenter En la dite assemblée pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance susdittes de monsieur Vignon Comme aussi de donner pouvoirs généraux et Suffisans de proposer, remontrer, aviser consentir tout ce qui peut conserner les besoins de Letat, la reforme des abus, L etablisement d'un ordre fixe et durable de toutes les parties de Ladministration, La prosperité Generale du Royaume et le bien de tous et de chacun des Sujets de Sa Majesté...

Et de leurs parts, Lesdits Deputés se sont presentement chargés du cahier des Doleances de la Ditte Communauté et ont promis de le porter a la ditte assemblée et de se conformer a tout ce qui est prescrit et ordonné par les dittes Lettres du Roy, Reglement y annexée et ordonnance susdattée Des quelles nomination de Deputés, remise de cahier, pouvoirs et declaration nous avons à tous les susdits comparans donné acte et signé avec ceux des dits habitans qui savent signer et avec les dits Députés notre présent procès verbale ainsy que le Duplicata que nous avons presentement remis aux dits Députés pour constater Leurs pouvoirs, Le present sera Déposé aux archives ou secrétariat de cette Communauté.

Isidore ferry Joseph piton membre J N phililippe J Luc favre Pierre Litaize
Jean Boury JL Houssement Jean Nicolas pierrat Toussaint Balland B Viol nicolas
mathieu Dominique Mathieu Claude piton francois colin nicolas paradis pierre
aubry ? jean pierre mathieu ? francois Laurent nicolas huguenin joseph thirion

.../...

joseph mougel D pierrat nicolas Laurent D Dejot jean joseph leger joseph pierson
jean Claude Paradis syndic député Joseph Colin député J Pierrat greffier. "

(A.D.M.M. 57 B)

THIAVILLE IL Y A 200 ANS.

L' ELECTION DE L'ASSEMBLEE MUNICIPALE.

En 1787 va s'installer en France une nouvelle organisation administrative avec notamment la création dans chaque Communauté d'une Assemblée municipale chargée de gérer les affaires de la Communauté. C'est le 5 juillet 1787 que Louis XVI signe un Edit créant: Les Assemblées Provinciales, les Assemblées de Districts et les Assemblées municipales.

Thiaville fera partie de l'Arrondissement d'Herbéviller, du district de Vic et dépendra de la Subdélégation de Vic et de la Généralité de Metz.

Jusqu'à la signature de cet Edit, les Communautés ont à leur tête un Maire nommé aux Placets annaux, représentant du Roi et de l'Evêque de Metz, un Syndic qui gère les affaires de la Communauté dont il tient le compte financier qu'il adresse pour approbation au Subdélégué de Vic et un Greffier. Mais c'est l'ensemble des habitants qui se réunit en assemblée " pour résoudre et délibérer sur les affaires communales. "

Que dit cet Edit du 5 juillet 1787?

- Chaque Communauté aura une Assemblée Municipale composée du Seigneur de la Paroisse (s'il y en a un) du Curé qui en feront toujours partie et de 3, 6, 9 membres choisis par la Communauté: 3 pour moins de cent feux (c'est le cas de Thiaville).

Article 4.- Il y aura un Syndic qui aura voix délibérative et qui sera chargé de l'exécution des résolutions qui auront été délibérées et qui n'auront pas été exécutées par elle.

Article 5.- Le Syndic et les membres électifs de ladite Assemblée seront élus par l'Assemblée de toute la Paroisse.

Article 6.- L'Assemblée sera composée de tous ceux qui payeront dix livres et au-dessus dans la dite Paroisse d'impositions foncière et personnelle.

Article 7.- La dite Assemblée paroissiale se tiendra cette année le 2ème dimanche d'août et les années suivantes le Premier dimanche d'octobre à l'issue de vêpres.

Article 8.- Cette Assemblée paroissiale sera présidée par le Syndic, le Seigneur et le Curé n'y assisteront pas.

Article 9.- Le Syndic recueillera les voix et celui qui en réunira le plus sera le premier Membre de l'Assemblée Municipale et il en sera de même procédé successivement à l'élection des suivants.

Article 12.- Chaque année après les trois premières années révolues un tiers des Membres choisis se retirera et sera remplacé.

C . B . (à suivre)

sortie normale de ski de fond et ski alpin le 28 Janvier et les 3 ou 4 Mars en fonction des résultats des premières sorties.

Sorties patinoire:

à Epinal, les vendredis 29 Décembre, 23 Février et 13 Avril.

Sorties à l'Aquadrome de Strasbourg:

Mercredi 18 Avril et Samedi 28 Juillet.

Théâtre:

La 2ème édition du Festival Départemental de théâtre " La Campagne à l'acte " aura lieu à Flin les 20, 21 et 22 Avril 1990.

Avec l'A.D.E.P.P.B.:

La Préhistoire sera le thème pour cette année d'ateliers, d'expositions, de films, de conférences (Yves Coppens a été contacté) et de sorties.

Comme l'an dernier, plusieurs mercredis récréatifs pour les enfants et animés par Agnès PIART sont envisagés.

M . D .